



## Délégation Centre

### Etude floristique et phytosociologique des mares situées en zone Natura 2000 de la forêt domaniale d'Orléans

#### Partenaires

Office National des Forêts  
DIREN Centre

#### Les mares de la Forêt d'Orléans

Les mares et autres zones humides ont longtemps été perçues de manière négative. L'odeur nauséabonde, les moustiques, ainsi que de nombreuses légendes sont à l'origine du désintérêt de l'homme pour ces milieux.

L'abandon des activités traditionnelles (agrosylvopastoralisme, extraction de matériaux...), les pratiques sylvicoles (comblement par les rémanents de coupes) et les décharges sauvages restent des menaces permanentes pour les mares. L'agriculture avec le drainage et l'urbanisation sont également des facteurs de destruction important. Néanmoins, on observe actuellement une prise de conscience de la valeur écologiques de ces milieux.

La forêt domaniale d'Orléans d'une superficie de 34500 hectares est la plus grande forêt domaniale de France. Située en région Centre dans le département du Loiret, elle comprend un nombre important de zones humides.

Les mares, très nombreuses, y subsistent à la fois en témoignage des activités passées mais remplissent aussi de nouvelles fonctions. Elles occupent un rôle important pour la chasse (abreuvoir, déparasitage...) et en tant qu'agrément paysager. Elles sont aussi un facteur de biodiversité.

Les niches écologiques qu'elles représentent pour une bonne partie de la faune et de la flore nous amènent à porter un autre regard sur leur sort. Certaines espèces sont strictement inféodées à ce milieu et d'autres le sont plus ponctuellement pour des fonctions alimentaires ou reproductives. L'Office National des Forêts a donc entrepris depuis quelques années une politique de travaux et de restauration de ces zones humides.

#### La gestion des mares forestières par l'ONF

L'ONF a commencé depuis quelques années une politique de travaux et de restauration de ces zones humides. A cet effet, un comité de pilotage « mares » regroupant des spécialistes de divers domaines et organismes a été constitué afin d'établir les lignes directrices de cette campagne de travaux. L'ONF prend en compte la totalité des mares présentes sur sa zone d'action afin de ne pas favoriser un massif par rapport à un autre.

Il s'agit d'effectuer au préalable un diagnostic afin de déterminer la valeur patrimoniale de la mare. Les zones jugées intéressantes en terme de flore, d'habitats sont évitées lors des interventions. Les travaux consistent le plus souvent à :

- l'ouverture du milieu par une coupe des ligneux aux abords ;
- un curage des fonds et des fossés d'alimentation ;
- l'élimination des rémanents et autres chablis ;

#### Objectif de l'étude

Cette étude a permis de relevé les habitats et la flore de 84 mares. Les relevés ont été analysés afin d'apporter des éléments sur :

- l'identification des différents types d'habitats présents ;
- l'observation des stades d'évolutions de la végétation ;
- une meilleure connaissance de la flore et de sa répartition en Forêt Domaniale d'Orléans ;
- l'analyse des éléments physiques ou chimiques favorisant la présence d'espèces rares.



**Interlocuteur**

Damien PUJOL